



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Paris, le 26 janvier 2022

DEPLACEMENT D'ERIC DUPOND-MORETTI A PERPIGNAN (66)

Jeudi 27 janvier, Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice se rendra à Perpignan. Il visitera la permanence du député Romain Grau, puis se rendra au tribunal judiciaire de Perpignan. En fin d'après-midi, le garde des sceaux animera son septième débat des Etats généraux de la justice depuis la Halle des sports de Bompas.

- 15h45** Arrivée devant la permanence du député Romain Grau
11 rue du marché de gros, 66000 Perpignan
Accueil par le préfet et le député
Toute presse accréditée
- 16h20** Départ pour le tribunal judiciaire de Perpignan
Place Arago, 66000 Perpignan
- 16h30** Arrivée au tribunal judiciaire de Perpignan, déambulation et échanges avec les magistrats et personnels présents
Pool presse
- 17h30** Arrivée à la Halle des sports
Avenue François Cassagnes, 66430 Bompas
Toute presse accréditée
- 17h35** Débat citoyen dans le cadre des Etats généraux de la justice
Toute presse accréditée

Les Etats généraux : comment ça marche ?

1. En utilisant la plate-forme « parlonsjustice.fr », les citoyens et acteurs de la justice ont été invités à contribuer à la réflexion collective, à faire part de leurs idées en répondant au questionnaire en ligne ou en postant leurs contributions collectives. Des ateliers sont également organisés dans les juridictions. Cette phase a duré jusqu'au 3 décembre 2021.
2. Toutes les contributions collectées sur « Parlons Justice ! » et lors des ateliers seront versées aux débats qui prendront fin en janvier 2022.
3. Un diagnostic partagé, une analyse des contributions des Français, un plan d'actions pouvant être rapidement déployé ainsi que des propositions à mettre en œuvre seront formalisés par le comité des Etats généraux présidé par Jean-Marc Sauvé.

En raison du nombre de places limité dû à la crise sanitaire, veuillez-vous accréditer auprès du service

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux

Tél : 01 44 77 63 15

secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse

de presse de la préfecture des Pyrénées-Orientales :
pref-communication@pyrenees-orientales.gouv.fr

En fonction de l'affluence, un pool pourrait être constitué, vous en serez avisés.